

La date pour le vote dans le cadre du procès politique contre Dilma Rousseff est fixée



Brasilia, 23 juin, (RHC).- La Commission du Sénat Fédéral chargée du procès contre la présidente brésilienne, Dilma Rousseff, séparée provisoirement de son poste, a fixé au 4 août le vote ouvrant la voie à ce procès.

Cette mise aux voix donnera fin à l'actuelle étape et devra décider de l'ouverture ou non d'un procès contre Dilma, qui pourrait avoir lieu à la mi août, en vertu du nouveau chronogramme de travail .

La feuille de route, approuvée par la majorité des membres de la commission, stipule que le 29 juin sera la date limite pour écouter les derniers témoins, deux jours après qu'une équipe d'experts présente les données demandées par la défense.

La date du 6 juillet a été avancée pour l'éventuelle audience de Dilma Rousseff devant la Commission chargée du procès. Son avocat, José Eduardo Cardozo, a déclaré qu'il n'est pas encore défini si elle comparaitra ou non devant le Sénat.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/97889-la-date-pour-le-vote-dans-le-cadre-du-proces-politique-contre-dilma-rousseff-est-fixee>



Radio Habana Cuba